

DISCOURS DE M. THIERS

AU CORPS LEGISLATIF SUR LA QUESTION ALLEMANDE.

Séance du 3 Mai, 1866.

M. THIERS.—Messieurs, vous venez d'entendre le langage grave, solennel, élevé, de M. le ministre d'Etat. Vous l'avez applaudi, je l'approuve : mais les résultats obtenus jusqu'ici ont-ils été à la hauteur de ce langage ?

Si la chambre partage l'opinion de M. le ministre d'Etat, si elle juge qu'un débat sur un pareil sujet peut avoir de graves inconvénients pour le pays, quoique j'en juge autrement, je m'inclinerais devant l'autorité de la Chambre, car je ne veux rien faire ici que selon son assentiment le plus formel. Mais si elle m'autorise à parler, je le ferai, et peut-être reconnaîtra-t-elle qu'il y avait quelque utilité à le faire. (Plusieurs voix : Parlez ! parlez !)

Quant à moi, je ne crois pas que le rôle de cette Assemblée puisse être passif. Si elle approuve la politique qu'elle entrevoit, il faut qu'elle le dise ; si elle ne l'approuvait pas, il faudrait encore qu'elle le dit. Si d'ailleurs, même en l'approuvant,—et c'est ce qui m'arrive à moi-même,—la Chambre désirait qu'elle fût plus prononcée, plus active, dans le sens de la paix, il serait bon qu'on s'expliquât. C'est ce que je vais faire, si la Chambre y consent (Oui ! oui !)

Je viens défendre devant vous

une chose sainte et sacrée, le droit, aujourd'hui odieusement violé, le droit, sans lequel aucune nation ne peut vivre en repos, le droit qui fait non seulement la sécurité, mais aussi la dignité et la moralité des nations ; le droit, sans lequel l'Europe serait bientôt une Asie vouée aux entreprises du plus fort. (Marques d'approbation.)

Je viens défendre aussi la paix, nécessaire à tous les peuples, nécessaire non-seulement à leur liberté, mais encore aujourd'hui à leur solvabilité, car tous sont engagés dans d'immenses entreprises dont l'interruption serait désastreuse ; la paix nécessaire à leur développement moral, à la solution tranquille et paisible de ces immenses questions sociales et politiques soulevées aujourd'hui entre tous les gouvernements et toutes les nations. Il sera peut-être utile qu'une voix, si modeste qu'elle soit, se fasse entendre en faveur de ces grands intérêts : le droit et la paix. (Parlez ! Très-biens ?)

Il faut remonter à l'origine de la situation actuelle, il faut expliquer comment on y est arrivé, comment le droit a été odieusement violé : il faut montrer les erreurs de principe qui ont été commises en Europe et qui ont amené cette étrange situation ! il faut enfin rechercher s'il reste encore quelque